

# infolettre de

# St-Césaire

## ÉLECTION MUNICIPALE 2025

**LE 2 NOVEMBRE, JE**

**VOTE**

### Élections municipales

#### Début de la période électorale

**19 septembre**



*Au Complexe sportif*  
1109, av. Saint-Paul

**Jour du vote**  
**2 novembre**

✓ **DÉPÔTS DE CANDIDATURE**  
19 septembre au 3 octobre

✓ **VOTE PAR ANTICIPATION**  
Dimanche 26 octobre

✓ **JOUR DU VOTE**  
Dimanche 2 novembre

Dans notre démocratie, les décisions collectives sont prises par des représentantes et représentants choisis par la population. Lorsque vous votez, vous appuyez ce principe.

Voter, c'est un geste ponctuel, mais c'est un engagement citoyen important. En votant, vous contribuez à déterminer qui formera le prochain conseil municipal. Il s'agit du palier de gouvernement le plus près de vous et les services municipaux occupent une grande place dans votre milieu de vie. Le résultat de l'élection aura un impact sur votre quotidien ainsi que sur votre collectivité.

Les municipalités gèrent plusieurs lieux que vous fréquentez :

- Le parc où vous courez avec votre chien
- La piscine où votre fille s'entraîne pour sa compétition de natation
- La bibliothèque où vous emmenez vos petits-enfants

Les municipalités jouent également un rôle dans divers domaines, comme :

- La gestion de l'eau et des égouts
- L'entretien des rues
- La signalisation
- Le développement économique local

Près des deux tiers des infrastructures publiques sont sous la responsabilité des municipalités. Cela représente plusieurs milliards de dollars d'actifs.

Votre conseil municipal est composé d'une mairesse ou d'un maire et de six conseillères ou conseillers. Ces personnes prennent des décisions qui ont une incidence sur vos habitudes.

Et si votre prochaine habitude était d'aller voter?

# ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

PROGRAMMATION D'OCTOBRE

📍 1881, AV. SAINT-PAUL



Soirée d'échecs  
18 h à 20 h



Technique de maquillage d'Halloween  
avec Geneviève Phénix | 18 h à 20 h



Causerie avec l'autrice  
Joanie Boutin | 13 h à 14 h

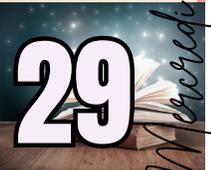


Jeu Donjons et Dragons  
animé par Manu | 10 h à 12 h



Atelier d'argile sans cuisson avec  
Josée Bourdages | 10 h à 12 h

Heure du conte spécial Halloween  
avec Madame Caroline | 18 h  
*Venez déguisés!*



**INSCRIPTION REQUISE POUR TOUTES LES ACTIVITÉS**

450 469-3187 poste 4573 | [bibliotheque@ville.saint-cesaire.qc.ca](mailto:bibliotheque@ville.saint-cesaire.qc.ca)

## SPECTACLES À VENIR



Vous méritez de vous détendre un peu!  
Ça fait aussi un super cadeau à offrir à vos proches!

**ALEXANDRE  
BARRETTE**

8 NOVEMBRE - 20H  
ÉCOLE PAUL-GERMAIN OSTIGUY  
**40,84 \$**  
TAXES ET FRAIS INCLUS

BILLETTS EN VENTE SUR  
[LEPOINTDEVENTE.COM](http://LEPOINTDEVENTE.COM)  
 ou au complexe sportif  
 1109, avenue Saint-Paul

28 novembre 2025 | 20 h  
Église de Saint-Césaire

MARIE-ELAINE  
*Thibert*

Magie  
D'ÉNOËL

**40 \$**  
taxes et frais inclus

# VIVRE À SAINT-CÉSaire

## LES FEUX À CIEL OUVERT

Pour faire un feu à ciel ouvert, vous devez d'abord vous poser la question suivante: *Suis-je en zone agricole ou riverain?*

**Si la réponse est non** et que vous vous trouvez en zone urbaine, vous n'êtes pas autorisé à faire de feu à ciel ouvert.

**Si la réponse est oui**, vous passez à la prochaine étape: la demande de permis!

Rendez-vous sur notre site web dans la section «Formulaire de demande de permis», remplissez le formulaire et retournez-le à [info@ville.saint-cesaire.qc.ca](mailto:info@ville.saint-cesaire.qc.ca).

Voici quelques **conditions** à respecter pour l'obtention du permis:

- Avoir sur les lieux un équipement d'extinction tel qu'un boyau d'arrosage, une chaudière ou un extincteur portatif;
- Avoir un surveillant sur place en tout temps jusqu'à l'extinction complète;
- Le diamètre du feu doit être d'un maximum de 4 mètres sur un terrain agricole et d'un maximum 1,5 mètre sur un terrain autre qu'agricole;
- Ne pas faire brûler de matières prohibées: débris de construction, plastique, caoutchouc, déchets, etc;
- Ne pas utiliser d'accélérant.

Vous respectez toutes les conditions et avez obtenu votre permis. Félicitations! Mais attention, vous avez tout de même des **responsabilités**:

1. Vous ne pouvez pas incommoder le voisinage par le dégagement de fumée, de suie, d'étincelles ou d'odeur;
2. Vous devez vous assurer que les conditions météo sont favorables et qu'aucune interdiction de faire des feux n'a été émise par la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU).

Rendez-vous sur notre site web pour avoir accès à une foule d'informations utiles!  
[www.villesaintcesaire.com](http://www.villesaintcesaire.com)



Règlements municipaux



Activités sportives et culturelles

Rediffusion des séances du conseil



Formulaires de demande de permis



## PISCINES RÉSIDENTIELLES

**La ministre des Affaires municipales annonce son intention d'aider les citoyens en reportant la date butoir pour se conformer au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles**

QUÉBEC, le 19 sept. 2025 /CNW/ – La ministre des Affaires municipales, M<sup>me</sup> Geneviève Guilbault, annonce son intention de reporter, pour une période d'au moins un an, l'obligation, pour les propriétaires de piscine, de se conformer au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles.

[...]

Il est essentiel que toutes les piscines résidentielles soient aménagées de façon sécuritaire. Dans certaines situations particulières, la rigidité des normes applicables peut toutefois causer un préjudice important au propriétaire, alors que l'écart constaté n'a pas d'impact significatif sur le niveau de sécurité des installations.

À court terme, un répit est donc accordé aux propriétaires de piscine, qui ne s'exposent à aucune sanction avant l'automne 2026.

## Abri d'auto temporaire

L'installation d'un abri d'auto temporaire est permise à partir du 15 octobre et doit être retirée au plus tard le 15 avril.

L'abri doit être situé à 1,5 m du trottoir, de la bordure de la rue ou des limites d'un fossé. La hauteur maximale permise est de 3,5 m et celui-ci ne doit pas avoir une superficie supérieure à 25 m<sup>2</sup> par logement.

Réf.: Règlement de zonage 92-2005 chapitre 8.1



# En bref

## ➔ Séances du conseil



Mercredi 1<sup>er</sup> octobre à 19 h 30  
Mercredi 12 novembre à 19 h 30

## ➔ Taxes municipales



Les versements pour l'année 2025 :

- 3 mars
- 2 mai
- 2 juillet
- 30 septembre

## ➔ Congés



Services municipaux fermés le :

- 13 octobre – Action de Grâce
- 11 novembre – Jour du Souvenir

## ➔ Collectes à venir



Collecte des résidus volumineux\* :  
Du 6 au 10 octobre 2025

**\*INSCRIPTION OBLIGATOIRE  
AVANT LE 28 SEPTEMBRE 2025**

Collecte de branches\* :  
Du 20 au 24 octobre 2025

**\*INSCRIPTION OBLIGATOIRE  
AVANT LE 15 OCTOBRE 2025**

Collectes de feuilles\* :  
Les 10 et 24 octobre 2025

**\*SACS DE PAPIER SEULEMENT**

## Nous joindre

Question • Commentaire • Plainte  
Communiquez avec nous :



info@ville.saint-cesaire.qc.ca



450 469-3108



www.villesaintcesaire.com



1111, avenue Saint-Paul  
Saint-Césaire, QC J0L 1T0

# L'électricité, une ressource précieuse

## Les gestes pour mieux consommer

### Réduire la consommation du chauffage



- **Calfeutrer les fenêtres** et les portes peu étanches avec des coupes-froid;
- **Réduire le chauffage de 1° C** pendant une saison permet d'économiser environ 5 % d'énergie annuellement;
- **Une thermopompe** est jusqu'à 3 fois plus efficace que les plinthes électriques

### Améliorer l'utilisation de l'eau chaude



- **Laver à l'eau froide** en sélectionnant le cycle correspondant sur la laveuse;
- **Prioriser l'usage de la douche**, car une douche de sept minutes consomme environ 33 % moins d'eau chaude qu'un bain;
- **Informez-vous sur les choix écoénergétiques pour un spa**: le couvrir et baisser la température lorsqu'il n'est pas utilisé permet de réaliser des économies.

### Véhicule électrique

- **Recharger la nuit, une période creuse**, en évitant les plages horaires de 6-9 h et 16-20 h, permet de consommer de l'énergie quand les besoins sont moindre ailleurs;
- **Un service de recharge intelligente** permet de planifier le bon moment.

01  
OCT

Journée  
nationale  
des aînés



# HORAIRE DES BAINS LIBRES

DU 21 SEPTEMBRE AU 19 DÉCEMBRE 2025

## BAINS LIBRES FAMILIAUX

**Mercredi**  
10h15 à 11h30

**Judi**  
17h00-18h15

**Vendredi**  
10h15 à 11h30  
19h45 à 21h00

**Samedi**  
15h30 à 17h00

**Dimanche**  
12h30-14h00

## BAINS LIBRES ADULTES

**Mardi**  
19h30 à 20h45

**Judi**  
20h30 à 21h45

**Samedi**  
7h15 à 8h30

## BAINS LIBRES LONGUEURS

**Mardi**  
12h00 à 13h00

## COÛT À LA FOIS

**Bébé**  
(4 ans et moins)  
gratuit

**Enfant**  
(5 à 15 ans)  
3\$ résident /  
5\$ non-résident

**Adulte**  
(16 ans et +)  
4\$ résident /  
7\$ non-résident

**Familial**  
1 adulte + 3 enfants OU  
2 adultes + 2 enfants  
10\$ résident/  
17,50\$ non-résident

## COÛT À LA PASSE (10 FOIS)

**Bébé**  
(4 ans et moins)  
gratuit

**Enfant**  
(5 à 15 ans)  
25\$ résident /  
43,75\$ non-résident

**Adulte**  
(16 ans et +)  
35\$ résident /  
61,25\$ non-rés.

**Familial**  
1 adulte + 3 enfants  
OU  
2 adultes + 2 enfants  
90\$ résident/  
157,50\$ non-résident

60 ans et +  
\*\*Saint-Césaire et Ste-  
Angèle SEULEMENT  
25\$



# BAINS LIBRES SPÉCIAUX

SESSION AUTOMNE 2025

# WIBIT



LE PREMIER  
SAMEDI DU  
MOIS !

**SAMEDI**

4 OCTOBRE  
2025

15H30 À  
17H00

**SAMEDI**

1ER NOVEMBRE  
2025

15H30 À  
17H00

**SAMEDI**

6 DÉCEMBRE  
2025

15H30 À  
17H00

\*COÛT DE L'ENTRÉE DOUBLÉ\*  
AUCUN CORRIDOR DE NAGE  
POUR INFORMATIONS: 450-469-2828



### SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS – Parce que vous comptez aussi

- **Café des aidants** : petit groupe de discussion sur des sujets touchant la proche-aidance. Prochaine rencontre :
  - 7 octobre – **La colère**
  - 14 octobre – **Ce qui fait vibrer mon coeur**
  - 28 octobre – **La jasette**» au 1100 rue Leclair, 13h30
- **Soutien individuel** selon les besoins



Pour en savoir plus, communiquez avec **Gaétane Gallant** poste 232

### DÉJEUNERS DE L'AMITIÉ

Un petit déjeuner, des échanges chaleureux et une conférence inspirante sur le thème de «Maître de sa vie et de ses biens, Caisse Desjardins.

Prochaine rencontre le mardi 21 octobre à 8h au 1372, rue Notre-Dame (local de la FADOQ).

👤👤 Activité destinée aux personnes de 50 ans et plus. Bienvenue à tous!



### FRIPERIE – Offres spéciales

Tous les premiers mardis du mois (sauf exceptions), les **50 ans et plus** profitent de **50 % de rabais** sur tous nos articles (excluant les articles électroniques et neufs).

En octobre, une section spécialement dédiée aux costumes et accessoires d'Halloween sera mise en place.

Venez voir nos petits prix!



### LA GUIGNOLÉE – 6 décembre 2025

Les Chevaliers de Colomb de Saint-Césaire tiendront leur traditionnelle Guignolée le samedi 6 décembre prochain. Cette grande collecte de denrées se fera de porte à porte partout dans la ville, au profit des paniers de Noël du CAB.

Articles recherchés : collations pour boîtes à lunch, pâtes alimentaires, sauce pour pâtes, produits d'hygiène, fruits en conserve, produits pour bébé.

Devenez  
un héros du  
quotidien !



Nous sommes à la recherche de bénévoles – autant des citoyens que des entreprises – pour participer à cette journée de solidarité et nous aider à récolter les denrées dans les différents secteurs. Les entreprises ont également la possibilité de mobiliser leurs employés pour venir prêter main-forte. Pour vous inscrire, communiquez avec nous au 450 469-3279 .

### PANIER DE NOËL

Les personnes qui souhaitent recevoir un panier de Noël doivent prendre rendez-vous en appelant au 450 469-3279. Les inscriptions seront ouvertes du lundi 3 novembre au vendredi 21 novembre.





## Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux

926, rue Principale,  
Saint-Paul-d'Abbotsford

**Téléphone :** (450) 469-2409

**Courriel :** lucettelevesque@sympatico.ca

**Site Internet :** www.quatrelieux.qc.ca

# COURS DE GÉNÉALOGIE

*5, 12, 19, 26 novembre et 3 décembre*

*Locaux de la Société*

*926, rue Principale à Saint-Paul-d'Abbotsford*

Devenez un détective du temps  
Durée de la formation : 15 heures  
Cinq mercredis de 13h00 à 16h00

### **Bref aperçu des cours**

**Cours 1-** À la recherche de l'ancêtre. La protection des données. La règle du 100 ans. Le BMS 2000, les recensements canadiens et ceux de la Nouvelle-France.

**Cours 2-** Établir le lien de filiation entre les générations et Création de votre fichier généalogique sur Ancestry : Construire le squelette de votre lignée et prouver le lien de parenté entre le fils et le père de chaque génération.

**Cours 3-** Astuces de recherches sur Ancestry. Découverte du Programme de Recherche en Démographie Historique (PRDH) et le Tanguay.

**Cours 4-** Qui est votre ancêtre ? Vous apprendrez à naviguer sur les différents sites sur la grande toile pour découvrir l'histoire de cet ancêtre.

**Cours 5-** La recherche en France et l'ADN. Comment poursuivre vos recherches au-delà des océans : Visite exhaustive des sites français les plus pertinents.

Ce cours vous est offert par le détective ancestral Guy McNicoll. Depuis déjà 10 ans, il offre des cours à la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux.

Réservez tôt votre place auprès de Lucette Lévesque  
au 450-469-2409

**Coût : 90 \$ pour les membres  
120 \$ pour les non-membres, mais  
donne droit à une carte de membre  
année 2025**

*Bienvenue à tous*





## Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux

926, rue Principale,  
Saint-Paul-d'Abbotsford

**Téléphone :** (450) 469-2409

**Courriel :** lucettelevesque@sympatico.ca

**Site Internet :** www.quatrelioux.qc.ca

# CONFÉRENCE

## La guerre d'indépendance américaine et les blockhaus de la rivière Yamaska : Saint-Hyacinthe et Saint-Césaire

*28 octobre à 13 h 30*

*Sous-sol de l'église de Saint-Césaire  
1385, rue Notre-Dame à Saint-Césaire*

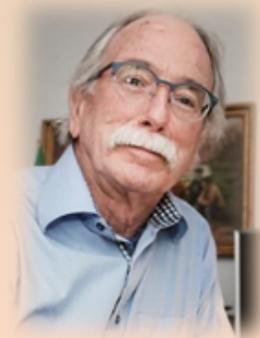
Dans le cadre de ses rencontres mensuelles, la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux invite ses membres et la population à assister à une nouvelle conférence avec monsieur Gilles Bachand, passionné d'histoire, de généalogie et du patrimoine québécois.

Blockhaus et guerre américaine : quel est le lien ? Lors de la guerre d'indépendance américaine, la progression rapide des soldats américains en 1775 vers Montréal et Québec, démontra à l'état-major britannique la vulnérabilité des frontières particulièrement celles du lac Champlain et du Richelieu. L'arrivée en 1778 de sir Frederick Haldimand comme gouverneur de la province de Québec et commandant en chef des armées britanniques, amena un changement de tactique militaire.

Pour empêcher toute subversion Haldimand va faire construire en 1778 et 1781 deux blockhaus sur la rivière Yamaska. L'un situé à Saint-Hyacinthe et l'autre à Saint-Césaire. Notre conférencier nous décrira ces constructions, le territoire, la situation de ces fortins, les soldats loyalistes, allemands, anglais, la vie militaire. L'arrivée de ces blockhaus vont accélérer le développement de Saint-Hyacinthe et la venue d'une nouvelle paroisse : Saint-Césaire.

Diplômé universitaire en histoire et en archivistique, Gilles Bachand a publié plus de cent articles historiques dans plusieurs revues et journaux régionaux et une biographie pour le Dictionnaire biographique du Canada.

Il a, à son crédit, la publication de plusieurs livres d'histoire en relation avec l'histoire des Quatre Lieux, l'École de Laiterie de Saint-Hyacinthe, l'Institut de technologie agroalimentaire, l'enseignement agricole et horticole et des travaux de recherches historiques pour des organismes et des textes historiques pour des circuits patrimoniaux.



**Coût : Gratuit pour les membres  
5 \$ pour les non-membres**

*Bienvenue à tous*

# SALON des AÎNÉS 2025

## TRANSPORT

Centre d'action bénévole de Saint-Césaire: 450 469-3279

Organisé par la Table des aînés du Bassin de Chambly en collaboration avec la Ville de Chambly

**RENCONTREZ  
LES ORGANISMES  
DE LA RÉGION!**

Service de boîte à lunch  
au coût de 5 \$

Vendredi  
3 octobre **Gatuit!**

11h à 16h  
Pôle culturel de Chambly

## DÉROULEMENT

11 h:  
Ouverture des portes

11 h à 16 h:  
Visites des kiosques (salon)

11 h 30:  
Conférence sur *L'évolution des tendances funéraires* par le Complexe funéraire LeSieur et frère

12 h 30:  
Conférence sur la Proche aidance par L'Appui

13 h 30:  
Conférence sur *Les bienfaits du bénévolat* par le Centre de Bénévolat de la Rive-Sud

14 h 30  
Conférence *Prévention et sécurité civile* par le Service d'incendie de la Ville de Chambly

16 h:  
Fin de l'événement



Parties de football

**À L'ÉCOLE SECONDAIRE  
PAUL-GERMAIN-OSTIGUY**

**SAMEDI 4 OCTOBRE 2025**

**GRIFFONS  
À 11 H**



**CASTORS  
À 14 H**



# L'électricité, une ressource précieuse

## Les gestes pour mieux consommer

### RÉDUIRE LA CONSOMMATION DU CHAUFFAGE

- **Calfeutrer les fenêtres** et les portes peu étanches avec des coupes-froid;
- **Réduire le chauffage de 1 C** pendant une saison permet d'économiser environ 5 % d'énergie annuellement;
- **Une thermopompe** est jusqu'à 3 fois plus efficace que les plinthes électriques



### AMÉLIORER L'UTILISATION DE L'EAU CHAUDE



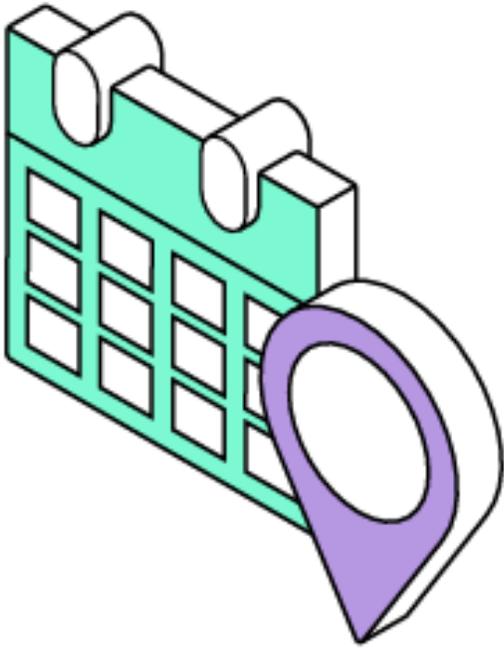
- **Laver à l'eau froide** en sélectionnant le cycle correspondant sur la laveuse;
- **Prioriser l'usage de la douche**, car une douche de sept minutes consomme environ 33 % moins d'eau chaude qu'un bain;
- **Informez-vous sur les choix écoénergétiques pour un spa**: le couvrir et baisser la température lorsqu'il n'est pas utilisé permet de réaliser des économies.

### VÉHICULE ÉLECTRIQUE

- **Recharger la nuit, une période creuse**, en évitant les plages horaires de 6-9 h et 16-20 h, permet de consommer de l'énergie quand les besoins sont moindres ailleurs;
- **Un service de recharge intelligente** permet de planifier le bon moment.

# AIDE-MÉMOIRE - Élection municipale

## Où et quand voter



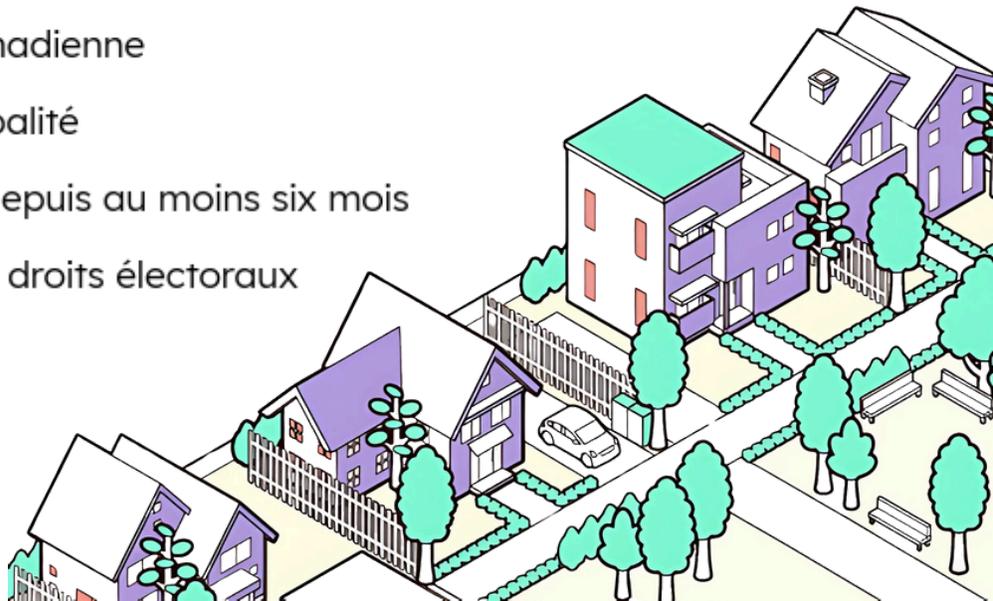
**Vote par anticipation**  
Dimanche 26 octobre 2025  
12 h à 20 h

**Jour du scrutin**  
Dimanche 2 novembre 2025  
10 h à 20 h

**Bureau de vote**  
Complexe sportif  
1109, avenue Saint-Paul  
Saint-Césaire, QC J0L 1T0

### Pour voter, vous devez :

1. Être inscrite ou inscrit sur la liste électorale
2. Avoir 18 ans ou plus le jour de l'élection
3. Avoir la citoyenneté canadienne
4. Habiter dans la municipalité
5. Demeurer au Québec depuis au moins six mois
6. Ne pas avoir perdu vos droits électoraux



# Comment voter ?

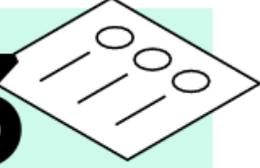
Voici les six étapes à suivre.

**1** 

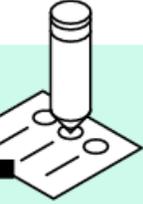
**Présentez-vous**  
à la table qui  
vous sera  
indiquée

**2** 

**Dites** votre nom  
et votre adresse  
et **présentez**  
une pièce  
d'identité

**3** 

**Recevez**  
votre bulletin  
ou vos bulletins  
de vote

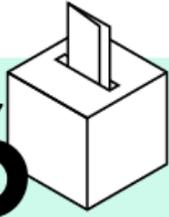
**4** 

**Faites**  
**une marque**  
dans un cercle  
sur chaque  
bulletin

OU  OU

**5** 

**Détachez**  
le talon de  
chaque bulletin  
en suivant  
le pointillé

**6** 

**Déposez**  
votre bulletin  
ou vos bulletins  
de vote dans  
l'urne

## Pièces d'identité acceptées



Permis de conduire du Québec



Passport canadien



Carte d'identité des forces armées canadiennes



Carte d'assurance maladie du Québec



Certificat de statut d'Indien